

**EQUIPE MOBILE  
ENFANCE-HANDICAP  
ADAPEI 58**



**ACCOMPAGNEMENT ET  
SOUTIEN A LA  
PETITE ENFANCE ET HANDICAP**

**Le développement de votre enfant vous questionne, vous rencontrez des difficultés au quotidien dans l'éducation de votre enfant....**

**N'attendez plus, contactez notre équipe mobile qui sera à votre écoute et vous accompagnera afin de trouver une solution des plus adaptée à votre situation.**

**Pôle enfance Adapei 58**

**Direction : Isabelle MARILLIER**

**[i.marillier@adapei58.org](mailto:i.marillier@adapei58.org)**

**06.50.64.63.57**

## POUR QUI ?

Tout parent d'un enfant âgé de 0 à 4 ans, qui :

Est en situation de handicap, identifié ou non par la MDPAH.

Interroge par son développement ou son comportement

Tout professionnels de la petite enfance: multi-accueils, centres de loisirs, RAM, ...

qui accueillent ou qui vont accueillir votre enfant.





## **MODALITES D'INTERVENTION**

**Appel ou mail à l'équipe mobile**

**Rencontre avec les partenaires concernés**

**Observations de terrain**

**Organisation d'un temps de réunion pour définir les axes de travail**

**Formalisation d'un conventionnement**

**Mise en œuvre des interventions**

## Nos missions ?

### Promouvoir un accueil de droit commun dès les premiers âges de la vie :

- ° Favoriser la mixité par l'inclusion collective.
- ° Offrir à votre enfant une expérience de la vie en société.
- ° Favoriser les premières scolarisations avec la mise en place de passerelle.

### Soutenir la fonction parentale, le droit à l'accompagnement :

- ° Permettre aux parents d'être informés sur les différents accueils.
- ° Disposer d'un accueil plus proche du domicile.
- ° Prise en charge adaptée en milieu ordinaire.
- ° Bénéficier de soutien, d'écoute, de répit.
- ° Accompagner dans les démarches.
- ° Être ressource sur la question du handicap.

**Favoriser les liens entre les dispositifs de droit commun et le secteur médico-social:**

- ° Créer des passerelles entre le milieu ordinaire et le secteur médico-social.
- ° Contribuer au changement de regard vis-à-vis du handicap.
- ° Répondre, ensemble , à la prise en compte de la spécificité de l'accueil d'enfants en situation de handicap et de ses besoins spécifiques.
- ° Partager des compétences, des savoir-faire entre professionnels.




**Contactez-nous**



**Mme PLETU Caroline**

Référente accompagnement  
petite enfance

 07.57.49.69.62

[c.pletu@adapei58.org](mailto:c.pletu@adapei58.org)



*Le Dispositif n'a pas vocation à dépister ou  
à diagnostiquer un handicap.*